

## **Déclaration de SUD éducation**

Lorsque nous avons rencontré Gabriel Attal en août 2023, après sa prise de fonction, nous lui avons dit la colère des personnels, les difficultés qu'ils rencontrent à exercer leur métier et nous l'avons alerté sur les annonces de vitrine. L'école rencontre de graves difficultés et elle ne doit pas être un étalage médiatique pour attirer les électeurs de droite et d'extrême droite. A force de reprendre en chœur le programme de l'extrême droite, le gouvernement rend ses idées acceptables dans la société, c'est le cas avec la loi immigration que nous dénonçons : elle entache notre démocratie.

Le changement de ministre ne conduit pas à une inflexion : vos déclarations dès votre prise de fonction, Madame la Ministre, faisaient peser la fuite vers le privé sur les épaules des personnels du service public d'éducation alors même que depuis l'élection d'Emmanuel Macron près de 8000 postes ont été supprimés. Votre rôle est bien de vous adresser aux personnels de l'Éducation nationale et de répondre à leurs revendications légitimes, pas de les dénigrer. Même si on a pu distinguer vos excuses derrière les huées des manifestant-es à l'école Littré, les personnels n'attendent pas d'excuses, ils et elles attendent des actes et des actes forts, qui montrent que vous comprenez leurs préoccupations dans un contexte où les salaires sont trop bas et où les conditions de travail se dégradent.

Madame la Ministre, chacun a compris, à travers vos multiples déclarations et les révélations de la presse, que vous incarnez une classe sociale dont les conditions de vie sont sans commune

mesure avec celles des personnels de ce ministère et, plus généralement, avec celles des travailleurs et des travailleuses. Et comment pourrait-il en être autrement quand on sait qu'il faudrait 48 ans à une personnel AESH pour gagner ce que vous touchiez en un an à la tête de la Fédération Française de Tennis ?

Mais pour SUD éducation, vous incarnez également le séparatisme social, celui de l'entre-soi des ultra-riches, qui scolarisent leurs enfants dans les mêmes écoles privées arrosées d'argent public. Le scandale autour de l'établissement Stanislas doit conduire à des réponses sur les suites qui seront données au rapport commandé par l'ex-ministre Pap Ndiaye. À la lecture du rapport et du règlement intérieur de l'établissement, on y découvre des éléments inquiétants, à l'opposé des valeurs républicaines dont se prévalait pourtant M. Gabriel Attal quand il interdisait les abayas à la rentrée 2023. Il est probable que bien d'autres signalements d'établissements catholiques qui ne respectent pas le Code de l'éducation sont ignorés par le ministère. Y a-t-il une complaisance particulière du ministère envers les établissements catholiques sous contrat ? Les personnels attendent des réponses. Il n'est par ailleurs pas acceptable, en 2023, que des garçons soient séparés des filles dans les classes. Le ministère se félicite de mettre partout en œuvre l'« égalité filles garçons » et il n'est pas rare que cette idée soit parfois même instrumentalisée pour stigmatiser les musulman-es ou supposé-es tel·les mais la séparation des garçons et des filles est tolérée dans le privé catholique. Pour SUD éducation, on ne lutte pas contre les

violences sexuelles et sexistes et on n'organise pas de séances d'éducation à la sexualité avec des élèves qui n'apprennent pas à vivre ensemble et à grandir ensemble.

Le scandale de l'école Stanislas met par ailleurs au jour la question du financement de l'enseignement privé par de l'argent public dans un contexte où le service public d'éducation manque cruellement de moyens. En finançant le privé, l'Éducation nationale organise et finance la ségrégation scolaire : lorsqu'un collège favorisé est situé près d'un établissement défavorisé, dans 85% des cas c'est un établissement privé. Or, les lois de finances successives favorisent toujours davantage l'école privée, dont le budget augmente plus vite que celui de l'enseignement public. Pour SUD éducation, il est plus que jamais temps de reprendre le débat sur la fin du dualisme scolaire en mettant fin au financement public de l'enseignement privé, en nationalisant l'enseignement privé, sans indemnité ni rachat, et en transférant ses personnels dans les corps correspondants de l'enseignement public.

Voilà de quoi notre école a besoin, pas d'un plan de communication « Choc des savoirs » dont le titre cache mal une addition de mesures démagogiques et potentiellement dévastatrices. Le ministère de l'Éducation nationale s'est employé à faire de l'hétérogénéité des classes un problème, comme prétexte pour sortir les élèves trop « mal-apprenants » des classes. Comment est-ce qu'on peut parler de groupes de niveau flexibles alors que les groupes les plus fragiles reverront les bases pendant que les groupes les moins en difficulté « iront plus vite » ? On le sait, ce n'est pas l'hétérogénéité des classes qui est un problème, et encore moins les élèves les plus en difficultés. Au contraire, c'est l'absence de moyens pour accompagner ses élèves dans leur scolarité qui est problématique. Alors que vous envisagez à

terme de débloquer des moyens faramineux pour la généralisation du SNU, posez-vous cette question : est-ce que les élèves ont besoin de plus marcher au pas et de plus lever le drapeau ou est-ce que les élèves ont besoin de plus d'enseignant·es, de plus d'enseignant·es spécialisé·es, de plus d'AESH, de plus de personnels de vie scolaire et médico-sociaux ? Votre « Choc des savoirs » est un « Choc des inégalités » qui va sortir des classes les élèves en situation de handicap, les élèves allophones et les élèves en difficultés scolaires ou sociales, pour les assigner dans des groupes d'élèves faibles sans limitation des effectifs. Là voilà votre école inclusive.

Dans ce contexte, les annonces aux contours flous du président de la République au sujet du théâtre et de l'histoire des arts au collège nous inquiètent. Soit il s'agit de nouveau d'une parole inconséquente, soit il s'agit de dégrader les conditions de travail dans les établissements, soit il s'agit d'externaliser des missions à des intervenants extérieurs. Dans chacune de ces hypothèses, il s'agit de dégrader une nouvelle fois le service public.

**Nous revendiquons, à SUD éducation, l'arrêt de cette énième réforme du collège, qui, en plus d'être profondément inégalitaire, aggraverait les conditions de travail des personnels dans les collèges. SUD éducation appelle les personnels à refuser de trier les élèves et à se mettre massivement en grève le 1er février.**

**Madame la Ministre, si vous refusez de mettre sur la table les dossiers prioritaires de l'Éducation nationale, à savoir : de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail et un vrai statut pour les personnels AESH, alors les personnels sauront se mobiliser dans la durée, avec détermination, pour arracher des victoires.**